

Solidaires condamne l'intensification de la dérive sécuritaire du gouvernement

10 janvier 2019



En s'invitant sur le plateau du JT de TF1 lundi soir, le premier ministre Philippe a développé tout un arsenal répressif qu'il souhaite mettre en place afin de mater la colère sociale exprimée depuis le 17 novembre dernier. Son message est clair : « ils n'auront pas le dernier mot ». En plus du mépris affiché depuis le début du mouvement dit « des gilets jaunes » le gouvernement affirme clairement sa volonté de le briser. Après les vaines tentatives d'apaisement du président en lâchant quelques miettes, c'est l'accélération de la répression du mouvement qui est choisie.

Le gouvernement avait parié sur la fin du mouvement au moment des fêtes de fin d'année mais il a perdu son pari. La mobilisation est toujours en place en ce début d'année 2019. Et la seule réponse qu'il propose, outre un débat dont on sait qu'il sera fortement tronqué, c'est la violence avec la négation de celle disproportionnée des forces de l'ordre. Depuis le début du mouvement, 5 339 personnes ont déjà été placées en garde à vue, avec l'utilisation abondante du chef d'inculpation de « participation à un groupement formé en vue de la commission de dégradation ou de violence », donc avant toute commission d'acte violent avéré, alors qu'il s'agissait de personnes se rendant à des manifestations avec parfois un seul gilet jaune, ou des protections contre les gaz. On compte des centaines de manifestant-es blessé-es par les forces de l'ordre qui utilisent toutes les armes à leur disposition (grenades de désencercement, grenades lacrymogènes, tirs de flashball à hauteur de visage...) sauf leurs armes de services. Espérons qu'elles resteront sourdes à la proposition du « philosophe Ferry » qui invite à tirer à balles réelles sur les manifestant-es !!!

Dans un contexte global où des mesures dérogatoires de l'État d'urgence ont déjà été intégrées dans la loi portant ainsi atteintes aux libertés de manifester (voire les interdictions à la veille de la COP 21), le gouvernement veut maintenant légiférer en proposant une loi dont la mesure qui s'annonce déjà comme la

plus délicate et la plus emblématique est la création d'un fichier des militant-es identifié-es comme violent-es par les préfetures. Sur la base d'informations des services de renseignement, ces personnes pourraient être interdites de manifestation. Au-delà des débats sur l'efficience policière d'une telle mesure, ce nouveau fichier constituerait une atteinte considérable aux libertés publiques et pourrait concerner tout conflit du travail demain. Le texte devrait être présenté début février à l'Assemblée nationale.

Amnesty International a rédigé un rapport sur la violence disproportionnée utilisée par la police lors des dernières manifestations. Le Syndicat de la Magistrature et le Syndicat des Avocats de France ont communiqué sur les dangers pour la démocratie et du droit à manifester portés par ce projet de loi.

L'Union syndicale Solidaires condamne fermement le projet de loi du gouvernement et construira une réponse unitaire sur ces questions. Solidaires appelle à participer aux différentes actions et manifestations de samedi 12 janvier lors de l'acte 9 des « gilets jaunes » et au respect de ceux et celles qui entendent manifester pour leurs droits.

Solidaires condamne l'intensification de la dérive sécuritaire du gouvernement

En s'invitant sur le plateau du JT de TF1 lundi soir, le premier ministre Philippe a développé tout un arsenal répressif qu'il souhaite mettre en place afin de mater la colère sociale exprimée depuis le 17 novembre dernier. Son message est clair : « ils n'auront pas le dernier mot ». En plus du mépris affiché depuis le début du mouvement dit « des gilets jaunes » le gouvernement affirme clairement sa volonté de le briser. Après les vaines tentatives d'apaisement du président en lâchant quelques miettes, c'est l'accélération de la répression du mouvement qui est choisie.

Le gouvernement avait parié sur la fin du mouvement au moment des fêtes de fin d'année mais il a perdu son pari. La mobilisation est toujours en place en ce début d'année 2019. Et la seule réponse qu'il propose, outre un débat dont on sait qu'il sera fortement tronqué, c'est la violence avec la négation de celle disproportionnée des forces de l'ordre. Depuis le début du mouvement, 5 339 personnes ont déjà été placées en garde à vue, avec l'utilisation abondante du chef d'inculpation de « participation à un groupement formé en vue de la commission de dégradation ou de violence », donc avant toute commission d'acte violent avéré, alors qu'il s'agissait de personnes se rendant à des manifestations avec parfois un seul gilet jaune, ou des protections contre les gaz. On compte des centaines de manifestant-es blessé-es par les forces de l'ordre qui utilisent toutes les armes à leur disposition (grenades de désencerclement, grenades lacrymogènes, tirs de flashball à hauteur de visage...) sauf leurs armes de services. Espérons qu'elles resteront sourdes à la proposition du « philosophe Ferry » qui invite à tirer à balles réelles sur les manifestant-es !!!

Dans un contexte global où des mesures dérogatoires de l'État d'urgence ont déjà été intégrées dans la loi portant ainsi atteintes aux libertés de manifester (voire les interdictions à la veille de la COP 21), le gouvernement veut maintenant légiférer en proposant une loi dont la mesure qui s'annonce déjà comme la plus délicate et la plus emblématique est la création d'un fichier des militant-es identifié-es comme violent-es par les préfetures. Sur la base d'informations des services de renseignement, ces personnes pourraient être interdites de manifestation. Au-delà des débats sur l'efficacité policière d'une telle mesure, ce nouveau fichier constituerait une atteinte considérable aux libertés publiques et pourrait concerner tout conflit du travail demain. Le texte devrait être présenté début février à l'Assemblée nationale.

Amnesty International a rédigé un rapport sur la violence disproportionnée utilisée par la police lors des dernières manifestations. Le Syndicat de la Magistrature et le Syndicat des Avocats de France ont communiqué sur les dangers pour la démocratie et du droit à manifester portés par ce projet de loi.

L'Union syndicale Solidaires condamne fermement le projet de loi du gouvernement et construira une réponse unitaire sur ces questions. Solidaires appelle à participer aux différentes actions et manifestations de samedi 12 janvier lors de l'acte 9 des « gilets jaunes » et au respect de ceux et celles qui entendent manifester pour leurs droits.

**31 rue de la Grange
aux belles
75 010 Paris**

**Téléphone 33 1 58 39 30 20
Télécopie 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org
www.solidaires.org**



- Emplacement : PRESSE > Communiqués >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Solidaires-condamne-l-intensification-de-la-derive-securitaire-du-gouvernement>